

Objet : Présentation du processus de prise en compte des demandes d'évolution des établissements utilisant Pstage.

Destinataires : Tous les établissements qui utilisent Pstage, comité de projet et de pilotage PStage, équipe pôle formation et vie de l'étudiant.

📄 Versions du document

Version	Nom du Document	Date	Commentaire
1.0	Note_process_evol_pstage.doc	24/06	

Introduction

Cette note fait suite à la demande de plusieurs établissements qui souhaitent que soit clarifié le processus de soumission et de prise en compte des demandes d'évolution de l'outil PStage. Elle a pour objectif de présenter de manière synthétique la façon dont les demandes d'évolution sont identifiées, priorisées puis sélectionnées.

Présentation des acteurs

Le projet PStage est constitué de plusieurs acteurs qui réalisent chacun des tâches prédéfinies.

On peut citer par exemple les acteurs suivants :

- Le pool des établissements développeurs composé d'informaticiens issus de plusieurs établissements. A ce jour, 5 établissements se « partagent » les actions de développement :
 - L'université d'Artois,
 - L'université de Nancy 2,
 - L'université de Rennes 1,
 - L'université de Rennes 2,
 - L'université de Clermont-Ferrand (rédaction documentation utilisateurs).
- Un établissement coordinateur pilote le projet Pstage. L'Université de Rennes 1 s'est chargée pendant près de 2 ans de coordonner le projet. Suite au dernier comité de pilotage, c'est l'université d'Artois qui a repris à son compte la coordination.
- Un comité de projet constitué des représentants des établissements constituant le pool des développeurs ainsi que l'Amue suite à la convention de partenariat mise en place avec le consortium Esup en 2009.
- Un comité de pilotage constitué de membres de la direction de chaque établissement développeur ainsi qu'un représentant ESUP et un représentant Amue.
- Les établissements utilisateurs de PStage.

Missions des acteurs du projet

Chacun de ces acteurs du projet réalise une ou plusieurs missions :

- Les établissements utilisateurs de PStage émettent des demandes de correction et d'évolution à partir de l'outil de suivi de Sourcesup : https://sourcesup.cru.fr/tracker/?group_id=717.
- L'établissement coordinateur pilote et planifie en concertation avec les établissements développeurs la maintenance évolutive et corrective de PStage. Il assure également l'assistance et l'accompagnement des établissements exploitants PStage (atelier de présentation, liste de diffusion, etc.).
- Le comité de projet recueille, formalise et analyse les demandes d'évolution issues des établissements exploitant PStage via l'outil de suivi de SourceSup disponible à cette adresse : https://sourcesup.cru.fr/tracker/?group_id=717

Le comité de projet examine, analyse chaque demande d'évolution émise par **l'ensemble des établissements exploitant PStage** et les priorise en fonction de certains critères comme par exemple la complexité du besoin, sa clarté ou les ressources disponibles pour répondre au besoin, etc.

Il propose ensuite au comité de pilotage la liste des évolutions retenues.

- Le comité de pilotage statue sur la liste des besoins proposés par le comité de projet et conçoit la liste définitive des évolutions retenues pour la future version de Pstage.
- Les établissements développeurs :
 - o Réalisent, intègrent et recettent les fonctionnalités qui ont été choisies et confirmées par le comité de pilotage
 - o corrigent les anomalies remontées par les établissements exploitant PStage,
 - o diffusent/mettent à disposition les versions majeures et mineures de PStage
 - o assurent l'assistance et l'accompagnement des établissements exploitant Pstage.

Processus de demande d'évolution de Pstage

